



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 122399

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la création d'une médaille d'honneur de la vie associative. Sur le principe de la médaille Jeunesse et Sport, elle pourrait récompenser les personnes qui se sont illustrées dans le milieu associatif en tant que bénévoles. Il le prie de bien vouloir lui préciser sa position sur le sujet et si cette médaille est envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122399

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3903